L'industrie chinoise
L'usine du monde

En 1989 s'achève la période de transition post-maoïste et s'ouvre une période de consolidation fondée sur le slogan de l' « économie socialiste de marché ». La Chine renoue avec les réformes industrielles et urbaines et prépare son entrée dans l'OMC. Les Chinois reprennent confiance dans leur capacité à bâtir une superpuissance au XXIème siècle, en se basant sur une force industrielle de plus en plus affirmée. Cette force est hors du commun car elle s'appuie sur les ressources d'un territoire gigantesque, une énorme force de travail et un capital fort abondant. Sans pouvoir réellement parler pour la Chine d'un « Nouveau Pays Industriel », l'industrie nationale n'en est pas moins partie à la conquête des marchés. Ce qui ne peut faire oublier toutefois certaines fragilités.

I. La Chine est devenue la nouvelle « usine du monde »...

I.1. Depuis le lancement des réformes, trois mutations profondes ont transformé le secteur industriel.

D'une part, la Chine a connu, depuis le milieu des années 1980, le vigoureux essor d'un secteur rural non agricole, dans le cadre d'entreprises souvent collectives, dite « de bourgs et de cantons » – un exemple rare d'industrialisation en milieu rural, comme dans le delta de la rivière des Perles.

D'autre part, dans les villes, la part des **entreprises d'Etat** n'a cessée de se réduire, licenciant des millions d'ouvriers et d'employés et les laissant sans protection sociale, pour faire émerger un puissant secteur privé, à la fois national et étranger. La privatisation des entreprises d'Etat, menée de façon très progressive afin de ne pas trop déstabiliser la société, s'est accélérée depuis le milieu des années 1990. Au total, le nombre d'entreprises étatiques a été divisé par deux entre 1985 et 2005, la majorité de celles produisant à perte ont été fermées, leur part dans la production industrielle nationale a régulièrement baissé : les deux tiers en 1985 contre 22 % aujourd'hui. Leur rentabilité s'est récemment améliorée mais elle reste inférieure à celle du secteur privé. Les licenciements ont été massifs, ce qui accru le chômage urbain. Malgré les dégraissages massifs, l'excès de main d'œuvre demeure un des principaux points faibles des entreprises d'Etat et les empêche de gagner en productivité : elles font encore travailler plus de 60% de la main-d'oeuvre industrielle.
Elles sont très majoritairement engagées dans les industries lourdes et très concentrées dans certains bastions géographiques du Nord (Shandong, Henan, Hebei), le Nord-Est (Liaoning, Heilongjiang), l'Est (Jiangsu, Shanghai) et la vallée du Fleuve Bleu (Wuhan, Chongqing).

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 4 pages.

Histégé

Fiche de connaissances

L'industrie chinoise

Enfin, la Chine est devenue la plaque-tournante d'une **nouvelle division internationale du travail en Asie et dans le monde**. L'industrie d'assemblage, produisant et exportant de produits finis à faible valeur ajoutée, est devenue une nouvelle spécialité. La Chine importe ainsi aujourd'hui environ le quart des composants électroniques échangés en Asie (ce n'était que 8% en 1993) et les assemble pour ensuite les réexporter. Les exportations de produits électroniques sont aujourd'hui trois fois plus nombreuses que celles de produits textiles.

I.2. La Chine présente aujourd'hui un profil industriel très marqué.

L'industrie pèse désormais d'un **poids essentiel dans l'économie et l'emploi**. La part de l'industrie dans le PIB chinois était de 44 % en 1978, elle est supérieure à 52 %. L'industrie emploierait désormais un actif sur quatre, mais il ne s'agit que d'une estimation dans la mesure où la masse des *mingong*, les soutiers du « miracle industriel » chinois, est considérable et mal évaluée (de 80 à 150 millions).

L'industrie chinoise est devenue **un poids lourd de l'économie mondiale**. Elle réalise 8 % de la valeur ajoutée industrielle mondiale, ce qui place son industrie au quatrième rang. Elle cumule les premiers rangs mondiaux pour la production de jouets (70 % de la production mondiale), de chaussures (2,5 millions de paires fabriquées chaque année), de textile (coton, polyester), de produits électroniques grand public comme les téléviseurs couleur (avec une production annuelle de 65 millions d'unités), de biens électroménagers : la Chine produit le tiers des appareils électriques domestiques du monde, soit 22 millions de réfrigérateurs, 6 millions de congélateurs, 20 millions de machines à laver, 130 millions de ventilateurs, 48 millions de climatiseurs...

Les **spécialisations industrielles** chinoise se diversifient. Le secteur agro-alimentaire, omniprésent et pléthorique demeure peu productif, il pèse encore pour plus de 10% du revenu industriel chinois et emploie un grand nombre de brase. Les industries de main d'œuvre, où les coûts du travail sont déterminants, sont le principal point fort, notamment les biens de consommation courante (textile-habillement, jouets, petit électronique, petit électroménager…). Les industries lourdes (mines, métallurgie, sidérurgie, construction navale…), le bâtiment et la construction, la fabrication de biens d'équipement (machines, matériel de transport, mécanique) connaissent une croissance vertigineuse. Mais la Chine cherche également à bâtir une puissante industrie de hautes technologies, avec une forte pénétration des technologies et capitaux étrangers. La proportion de produits *high tech* dans les échanges extérieurs de la Chine progresse rapidement : 13% des exportations et 15% des importations en 2006, soit environ trois fois plus que l'Inde. Mais cela est essentiellement dû au nouveau rôle de plaque-tournante de la Chine dans la DIT : 75% des exportations de hautes technologies sont le fait d'entreprises et filiales étrangères.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.